



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 5 octobre 2017 à 17 h**

---

À une séance extraordinaire tenue le 5 octobre 2017 à 17 h à l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec).

**SONT PRÉSENTS :**

|                                 |                    |
|---------------------------------|--------------------|
| Son honneur le maire            | Jacques Gariépy    |
| Les conseillères et conseillers | Normand Leroux     |
|                                 | Diane Dufour-Flynn |
|                                 | Julie Gratton      |
|                                 | Rosa Borreggine    |

**EST ABSENT :**

|                |                |
|----------------|----------------|
| Le conseiller  | Luc Leblanc    |
| La conseillère | Caroline Vinet |

formant quorum;

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Le directeur général, Jean Beaulieu  
Le greffier et directeur des Services juridiques

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Son honneur monsieur le maire Jacques Gariépy procède à l'ouverture de la séance.

---

**RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 546-10-2017**

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est dûment proposé par madame la conseillère Diane Dufour-Flynn et unanimement résolu :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme présenté :

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Période de questions du public** (article 322 – Loi sur les cités et villes)
3. **Approbation du procès-verbal**
4. **Règlements**
5. **Soumissions**
  - 5.1 Adjudication - Travaux de réfection de bordures et de trottoirs (2017-TP-13)
  - 5.2 Adjudication - Fourniture et livraison d'abrasifs routiers pour les chemins pendant la saison hivernale 2017-2018 (2017-TP-14)
  - 5.3 Adjudication - Achat de 3 véhicules neufs GMC Terrain SLE ou Ford Escape S (2017-TP-16)
  - 5.4 Adjudication - Achat d'un véhicule usagé de marque RPM Tech, modèle Cameleon sur chenille (2017-TP-17)



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 5 octobre 2017 à 17 h**

- 5.5 Adjudication - Achat d'un pulvérisateur remorqué pour arrosage (2017-TP-18)
- 5.6 Adjudication - Achat d'un véhicule neuf de marque et modèle GMC Sierra 1500 à cabine multiplace 4 X 4 ou Dodge Ram 1500 à cabine d'équipe 4 X 4, année 2017 ou plus récente (2017-TP-19)
6. **Administration et finances**
- 6.1 Protocole d'entente - Entretien du trajet Vélocité
7. **Sécurité publique**
8. **Travaux publics et génie**
9. **Environnement**
10. **Urbanisme**
- 10.1 Demandes de permis de construction approuvées - PIIA
- Montée Victor-Nymark, lot 5 297 370 - Nouvelle construction
  - 137, rue Principale - Modification du revêtement extérieur
  - Rue Principale, lots 6 071 113 et 6 067 399 – Nouvelle localisation de l'entrée pour le garage souterrain du futur bâtiment de 24 unités de logement
11. **Vie communautaire**
12. **Ressources humaines**
13. **Correspondance**
14. **Points nouveaux**
15. **Période de questions du public** (article 322 – Loi sur les cités et villes)
16. **Levée de la séance**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

En conformité avec l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, une période de questions est mise à la disposition des personnes présentes. Le conseil municipal prend bonne note des questions et des différents commentaires émis.

**RÉSOLUTION N° 547-10-2017**

**ADJUDICATION**  
**TRAVAUX DE RÉFECTION DE BORDURES ET DE TROTTOIRS (2017-TP-13)**

ATTENDU l'ouverture des soumissions du 3 octobre 2017 pour les travaux de réfection de bordures et de trottoirs (2017-TP-13);

ATTENDU QUE la Ville a reçu deux soumissions présentées par :

| <b><u>Nom du soumissionnaire</u></b> | <b><u>Montant</u><br/><u>(incluant les taxes)</u></b> |
|--------------------------------------|---|
| 9272-2214 Québec inc.                | 24 981,60 \$  |
| Groupe TNT inc.                      | 27 486,88 \$  |

ATTENDU le rapport au conseil du directeur du Service des travaux publics et génie en date du 4 octobre 2017;

|  |  |
|--|--|
|  |  |
|--|--|

Maire    Greffier  
Initiales



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 5 octobre 2017 à 17 h**

Il est dûment proposé par madame la conseillère Diane Dufour-Flynn et unanimement résolu :

QUE la soumission conforme, pour un montant de 24 981,60 \$ incluant les taxes, présentée par 9272-2214 Québec inc., 759, boulevard Industriel, Blainville (Québec) J7C 3V3, pour les travaux de réfection de bordures et de trottoirs (2017-TP-13), soit acceptée.

QUE le directeur du Service des travaux publics et génie soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

QUE la présente dépense soit payée à même le budget d'opération 2017.

---

**RÉSOLUTION N° 548-10-2017**

---

**ADJUDICATION**

**FOURNITURE ET LIVRAISON D'ABRASIFS ROUTIERS POUR LES CHEMINS PENDANT LA SAISON HIVERNALE 2017-2018 (2017-TP-14)**

ATTENDU l'ouverture des soumissions du 5 octobre 2017 pour la fourniture et la livraison d'abrasifs routiers pour les chemins pendant la saison hivernale 2017-2018 (2017-TP-14);

ATTENDU QUE la Ville a reçu trois soumissions présentées par :

| <b><u>Nom du soumissionnaire</u></b>               | <b><u>Montant</u><br/><u>(incluant les taxes)</u></b> |
|--|---|
| Lafarge Canada inc.                                | 117 757,39 \$   |
| Bauval inc. Division Sable L.G.                    | 118 654,20 \$   |
| Carrières Laurentiennes Div Carrières Uni-Jac inc. | 139 901,58 \$   |

ATTENDU le rapport au conseil du directeur du Service des travaux publics et génie en date du 5 octobre 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE la soumission conforme, pour un montant de 117 757,39 \$ incluant les taxes, présentée par Lafarge Canada inc., 1250, chemin Notre-Dame, Sainte-Adèle (Québec) J8B 1S6, pour la fourniture et la livraison d'abrasifs routiers pour les chemins pendant la saison hivernale 2017-2018 (2017-TP-14), soit acceptée.

QUE le directeur du Service des travaux publics et génie soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

QUE la présente dépense soit payée à même les budgets d'opération 2017 et 2018.

---

**RÉSOLUTION N° 549-10-2017**

---

**ADJUDICATION**

**ACHAT DE TROIS VÉHICULES NEUFS GMC TERRAIN SLE OU FORD ESCAPE S (2017-TP-16)**

ATTENDU l'ouverture des soumissions du 4 octobre 2017 pour l'achat de trois véhicules neufs GMC Terrain SLE ou Ford Escape S (2017-TP-16);



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 5 octobre 2017 à 17 h**

ATTENDU QUE la Ville a reçu deux soumissions présentées par :

| <b><u>Nom du soumissionnaire</u></b> | <b><u>Montant</u><br/><u>(incluant les taxes)</u></b> |
|--------------------------------------|---|
| Ventes Ford Elite (1978) Inc.        | 99 821,30 \$  |
| Saint-Jérôme Chevrolet               | 111 065,85 \$   |

ATTENDU le rapport au conseil du directeur du Service des travaux publics et génie en date du 4 octobre 2017;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE la soumission conforme, pour un montant de 99 821,30 \$ incluant les taxes, présentée par Ventes Ford Elite (1978) Inc., 2171, boulevard Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 1T1, pour l'achat de trois véhicules neufs GMC Terrain SLE ou Ford Escape S (2017-TP-16), soit acceptée.

QUE le directeur du Service des travaux publics et génie soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

QUE la présente dépense soit payée à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 451-2017.

---

**RÉSOLUTION N° 550-10-2017**

---

**ADJUDICATION**  
**ACHAT D'UN VÉHICULE USAGÉ DE MARQUE RPM TECH, MODÈLE CAMELEON SUR**  
**CHENILLE (2017-TP-17)**

ATTENDU l'ouverture des soumissions du 28 septembre 2017 pour l'achat d'un véhicule usagé de marque RPM Tech, modèle Cameleon sur chenille (2017-TP-17);

ATTENDU QUE la Ville a reçu deux soumissions présentées par :

| <b><u>Nom du soumissionnaire</u></b> | <b><u>Montant</u><br/><u>(incluant les taxes)</u></b> |
|--------------------------------------|---|
| R.P.M. Tech inc.                     | 81 385,05 \$  |
| Le Carrossier Rive-Sud               | 85 834,59 \$  |

ATTENDU le rapport au conseil du directeur du Service des travaux publics et génie en date du 4 octobre 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Julie Gratton et unanimement résolu :

QUE la soumission conforme, pour un montant de 81 385,05 \$ incluant les taxes, présentée par R.P.M. Tech inc., 2220, rue Michelin, Laval (Québec) H7L 5C3, pour l'achat d'un véhicule usagé de marque RPM Tech, modèle Cameleon sur chenille (2017-TP-17), soit acceptée.

QUE le directeur du Service des travaux publics et génie soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution;

QUE la présente dépense soit payée à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 451-2017.



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 5 octobre 2017 à 17 h**

---

**RÉSOLUTION N° 551-10-2017**

---

**ADJUDICATION**

**ACHAT D'UN PULVÉRISATEUR REMORQUÉ POUR ARROSAGE (2017-TP-18)**

ATTENDU l'ouverture des soumissions du 3 octobre 2017 pour l'achat d'un pulvérisateur remorqué pour arrosage (2017-TP-18);

ATTENDU QUE la Ville a reçu une soumission présentée par :

| <b><u>Nom du soumissionnaire</u></b> | <b><u>Montant</u><br/><u>(incluant les taxes)</u></b> |
|--------------------------------------|---|
| Multi Pression L.C. inc.             | 23 438,80 \$  |

ATTENDU le rapport au conseil du directeur du Service des travaux publics et génie en date du 4 octobre 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE la soumission conforme, pour un montant de 23 438,80 \$ incluant les taxes, présentée par Multi Pression L.C. inc., 1551, rue de Coulomb #110, Boucherville (Québec) J4B 8J7, pour l'achat d'un pulvérisateur remorqué pour arrosage (2017-TP-18), soit acceptée.

QUE le directeur du Service des travaux publics et génie soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

QUE la présente dépense soit payée à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 451-2017.

---

**RÉSOLUTION N° 552-10-2017**

---

**ADJUDICATION**

**ACHAT D'UN VÉHICULE NEUF DE MARQUE ET MODÈLE GMC SIERRA 1500 À CABINE MULTIPLACE 4 X 4 OU DODGE RAM 1500 À CABINE D'ÉQUIPE 4 X 4, ANNÉE 2017 OU PLUS RÉCENTE (2017-TP-19)**

ATTENDU l'ouverture des soumissions du 4 octobre 2017 pour l'achat d'un véhicule neuf de marque et modèle GMC Sierra 1500 à cabine multiplace 4 X 4 ou Dodge Ram 1500 à cabine d'équipe 4 X 4, année 2017 ou plus récente (2017-TP-19);

ATTENDU QUE la Ville a reçu deux soumissions présentées par :

| <b><u>Nom du soumissionnaire</u></b> | <b><u>Montant</u><br/><u>(incluant les taxes)</u></b> |
|--------------------------------------|---|
| Automobiles Paillé inc.              | 44 282,61 \$  |
| Saint-Jérôme Chevrolet               | 45 760,05 \$  |

ATTENDU le rapport au conseil du directeur du Service des travaux publics et génie en date du 4 octobre 2017;



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 5 octobre 2017 à 17 h**

Il est dûment proposé par madame la conseillère Julie Gratton et unanimement résolu :

QUE la soumission conforme, pour un montant de 44 282,61 \$ incluant les taxes, présentée par Automobiles Paillé inc., 700, avenue Gilles-Villeneuve, Berthierville (Québec) J0K 1A0, pour l'achat d'un véhicule neuf de marque et modèle GMC Sierra 1500 à cabine multiplace 4 X 4 ou Dodge Ram 1500 à cabine d'équipe 4 X 4, année 2017 ou plus récente (2017-TP-19), soit acceptée.

QUE le directeur du Service des travaux publics et génie soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

QUE la présente dépense soit payée à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 451-2017.

---

**RÉSOLUTION N° 553-10-2017**

---

**PROTOCOLE D'ENTENTE - ENTRETIEN DU TRAJET VÉLOCITÉ**

ATTENDU l'entente intermunicipale signée le 22 avril 2014 entre les parties relativement à l'aménagement d'un lien cyclable entre les municipalités de Piedmont, Saint-Sauveur et Morin-Heights / Projet d'interconnexion;

ATTENDU QUE ledit projet d'interconnexion, nommé "Vélocité", a été réalisé entre 2014 et 2017 et consistait à relier les parcs linéaires Le P'tit Train du Nord et le Corridor aérobique en passant par la Municipalité de Piedmont, la Ville de Saint-Sauveur et la Municipalité de Morin-Heights;

ATTENDU QUE le trajet Vélocité emprunte les voies publiques, lesquelles sont de juridiction municipale ou provinciale et sont situées sur le territoire des municipalités locales parties à l'entente;

ATTENDU QUE le trajet est parfois en chaussée désignée, en bande cyclable, en accotements asphaltés de rues ou en site propre;

ATTENDU QUE les parties se sont préalablement entendues verbalement sur les modalités relatives à l'entretien du trajet Vélocité et qu'il y a lieu de conclure une entente à cet effet;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Julie Gratton et unanimement résolu :

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer le protocole d'entente relativement à l'entretien du trajet Vélocité.

---

**RÉSOLUTION N° 554-10-2017**

---

**DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION APPROUVÉES  
PLANS D'INTÉGRATION ET D'IMPLANTATION ARCHITECTURALE**

ATTENDU l'application du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 aux demandes de permis;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables aux demandes;

ATTENDU les recommandations faites par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance du 3 octobre 2017, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés aux demandes;

---

|  |  |
|--|--|
|  |  |
|--|--|

Maire    Greffier  
Initiales



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 5 octobre 2017 à 17 h**

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal approuve les plans déposés en soutien aux demandes de permis de construction pour les propriétés suivantes, et ce, aux conditions énumérées s'il y a lieu :

| <b>Adresse des travaux</b>                    | <b>Type de travaux<br/>Numéro de plans</b>   | <b>Conditions</b>   |
|---|--|---|
| Montée Victor-Nymark<br>Lot 5 297 370         | Nouvelle construction<br>2017-178  | Sans objet  |
| 137, rue Principale                           | Modification du<br>revêtement extérieur au<br>137, rue Principale<br>2017-177  | Les poteaux doivent être gris foncé, la<br>porte et les fenêtres doivent être<br>blanches et la cheminée doit être en<br>brique, le tout comme illustré dans<br>l'option 1. |
| Rue Principale<br>Lots 6 071 113 et 6 067 399 | Nouvelle localisation de<br>l'entrée pour le garage<br>souterrain du futur<br>bâtiment de 24 unités de<br>logement<br>2017-179 | Sans objet  |

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de 12 mois consécutifs avant le début desdits travaux.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

En conformité avec l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, une période de questions est mise à la disposition des personnes présentes. Le conseil municipal prend bonne note des questions et des différents commentaires émis.

---

**RÉSOLUTION N° 555-10-2017**

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée.

---

Jean-François Gauthier  
Greffier et directeur des  
Services juridiques

---

Jacques Gariépy  
Maire